**01.04.2025 Groupe de travail Maintien à domicile des personnes âgées**

**Participants** : Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; Dr H. Wahid (directrice CAJ G. Laroque - Référente ) ; F. Lapierre (Infirmière responsable ADIAM) ; S. Rénaot (Directeur ASAD) ; Dr O. Chermack (Médecin géronto-psychiatre EMPSA) ; M. Perez-Sierra (IDE EMPSA) ; A. Nouail (ergothérapeute – EMER Lariboisière) ; C. Gondouin (Assistante sociale – EMER Lariboisière) ; M. Klein (Médecin gériatre EHPAD Les Parentèles) ; S. Leduc (CRT pers âgées) ; J. Steru (resp. assistantes sociales EPS du 9e et 10e arrond.) ; J. Morin (Resp. coordination cas complexes M2A-DAC Paris Nord-Est) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A-DAC Paris Nord-Est); S. Pereira (Infirmière Azalée) ; F. Lagougine (responsable Psy Nomades) ; J. Descamps (Infirmière facilitatrice de parcours) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

**Excusés** : Dr Marie Jager (Médecin gériatre - Référente) ; V. Hubert ( Orthophoniste) ; M. Warnery (psychomotricienne, resp. ESA ADIAM) ; S. Perquis ( IDE CATTP Denise Grey) ; S. Gakou (IPA EMPSA) ; C. Gelan (resp. pôle de coordination clinique M2A-DAC Paris Nord-Est) ; R. Alegre (chef de service Elan Retrouvé) ; F. Foucaut (diététicienne-nutritionniste) ; D. Soriot (Président Croix Rouge 9e) ; C. Boss (masseur-kinésithérapeute) ; C. Pons (Directrice Epoc).

Pour cette 2ème séance de travail, poursuite du tour de table des participants d’autant que de nouvelles structures médico-sociales, associations et professionnels de santé travaillant dans le repérage et la prise en charge des troubles cognitifs et/ou psychiatriques de la personne âgée, sont présents.

Cela permet à chacun, soit :

* De compléter l’annuaire entamé, en se présentant et en indiquant ses modalités d’accueil des patients, les apports de la structure, les freins et difficultés rencontrés ;
* De valider les informations indiquées dans le tableau (suite à la précédente réunion) et pour chacune de leur structure, de préciser les conditions d’entrée des patients (amont) et les suites de la prise en charge (aval), redirections et avec quels partenaires.

Ainsi, le tableau est complété par les nouveaux intervenants/structures, ainsi que les compléments apportés sur l’amont et l’aval de la prise en charge (colonnes ajoutées au tableau). Cela permettra de repérer des minis-parcours.

L’objectif est d’avoir des petits/mini parcours adaptés aux différents types de patients/personnes accompagnées, ceci avec une identification claire de :

1/ « d’où peuvent venir les patients que nous accompagnons ? qui peut nous les adresser et sous quelles conditions (prescription MD, …) ? »

2/ « Durée de la prise en soin et type d’accompagnement (conditions de durée ou pas, les différents professionnels intervenants, condition de réorientation ou de mise ne place d’autres PS en parallèle »

3/ « l’après : une fois l’accompagnement terminé, qui peut prendre la relève, … »

Enfin, l’élaboration de l’annuaire est saluée par l’ensemble des intervenants qui le jugent très utile au fonctionnement de leurs structures et de leurs équipes.

Les axes de travail précédemment évoqués seront examinés plus avant lors des prochaines séances de travail.

Pour rappel, les axes évoqués sont les suivants :

* Problématique de l’accompagnement des patients : 9h de plan d’aide pour les sorties sociales actuellement impossible car non financés par l’Etat ;
* La problématique pour les aidants/familles de l’accompagnement des personnes avec troubles cognitifs et /ou psychiatriques aux différentes activités/rdv médicaux…
* La formation des intervenants au domicile – problématique du financement, du « turn over » des personnels (ex : 1 formation a été élaborée par l’ESA de l’ADIAM).

**La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le mardi 20 mai de 14h00 à 16h00.**